

L'incendie des Moulins, au Sentier, le 25 août 1923

L'histoire de l'entreprise Audemars Frères aux Moulins, au Sentier, mériterait sans aucun doute d'être faite. Existe-t-il encore des archives familiales qui permettraient de le faire, telle est la question.

Nous n'aurons pas l'occasion ici de nous pencher sur ce commerce de bois plus qu'il ne le faut, reproduisant simplement les quelques documents en notre possession.

L'incendie des Moulins est du 25 août 1923. Le sinistre est relaté dans la FAVJ du 30 du même mois.

Commerce de Bois Travaux en Fer

Audemars Frères

Sentier, Vallée de Joux
(Suisse)

MÉCANIQUE GROS FERS
APPAREILLAGE SERRURERIE
FUMISTERIE

SPÉCIALITÉ DE BOIS DU RISOUX

YVERDON 1894

MÉDAILLE DE BRONZE ET D'HONNEUR

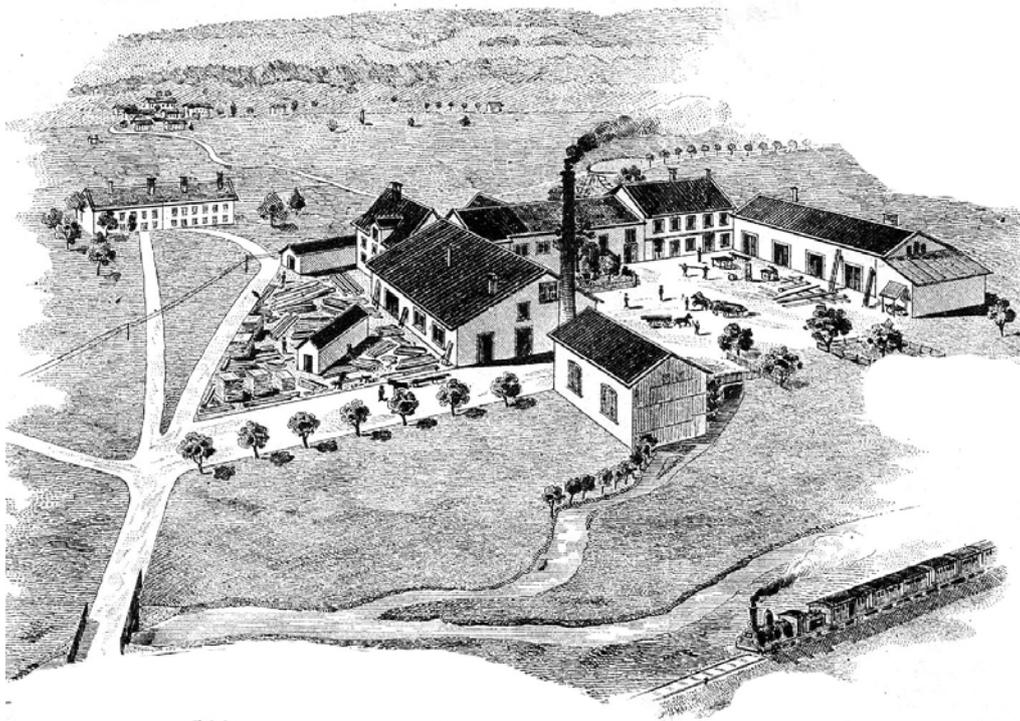
DIPLOME

Sciages en tous genres
LAMES SAPIN FAUX PLANCHERS
MENUISERIE, CHARPENTES, LITEAUX & LATTES
CAISSES D'EMBALAGE
LAINE DE BOIS

Doit

Sentier, le 27 décembre 1906

		Fr.	Ct.
1906	13	10	50
gb		15	00
		2	00
		2	50
		f. 30 00	



L'industrie telle qu'on la concevait à l'époque. Faut que ça fume ! La pollution n'existe pas encore ! Et bien entendu, la présence proche d'un chemin de fer est un atout majeur. Celui-ci permettra d'expédier des tonnes de planches et de poutres hors Vallée.



Les Moulins au début du XXe siècle. Sur les flancs des Mollards, on peut voir de quelle manière les alpages de faible altitude avaient été formés, c'est-à-dire dès la zone pâturable, en dessus des forêts servant de limite avec les prairies du bas, droit contre en haut. Les murs de pierre sèche délimitent ces parcelles plus ou moins larges. La trace du cyclone du 19 août 1890 est encore très visible. Photo Eugène Vidoudez

CHRONIQUE LOCALE

Un gros sinistre.

Samedi, à 2 heures du matin, la population du Chenit, fut alarmée par le cornet du feu. Le ciel était rouge ; des tourbillons de flammes et d'étincelles chassées par un vent violent s'élevaient vers le ciel. C'était l'ancienne usine Audemars frères, située au bord de l'Orbe, au hameau de Vers les Moulins, qui était en train de flamber avec un sinistre crépitement et un grand nombre de détonations pareilles à des coups de fusil : étaient-ce de vieilles cartouches oubliées quelque part dans les combles ou la déflagration de certains gaz ? Nullement ; seules les plaques d'éternit surchauffées, en éclatant, imitaient le bruit de la fusillade.

Comme toujours, la population se réveille difficilement, mais les secours ne tardèrent pas à arriver. Heureusement que le canal venait d'être remis en état et qu'on put y installer les pompes du Sentier et de l'Orient, tandis que celles du Brassus et du Solliat étaient alimentées par une chaîne organisée depuis l'Orbe elle-même. D'autre-part, peu après deux heures, une copieuse averse de pluie vint à propos arroser les toits et le bois déposé dans le voisinage immédiat du foyer.

Grâce au joran le sinistre a été réduit au minimum de dégâts ; par contre les tisons enflammés et les étincelles pleuvaient dru sur les immeubles de Messieurs Meylan Emile et Hector, distants d'une cinquantaine de mètres et heu-

reusement recouverts en toiles et en tôle. Une vieille cheminée de bois cependant eut l'idée de brûler à son tour; mais on y mit promptement ordre. Une fois de plus, les autorités se sont félicitées d'avoir acquis une pompe à moteur; sitôt que celui-ci fait entendre son roulement sonore, l'angoisse des premiers moments se trouve singulièrement atténuée.

Actuellement, propriété de M. Robert Heuby, la scierie électrique et à eau, d'une surface de 456 m², était assurée pour 94,000 fr., y compris un bordereau industriel de fr. 72,000. Le deuxième bâtiment détruit comprenant logements, bureaux, grange et écurie, d'une surface de 267 m², n'était assuré que pour 23000 fr. Un troisième bâtiment d'habitation contigu a eu sa toiture complètement abimée; l'appartement supérieur a été inondé; quelques milliers de francs seront nécessaires pour sa remise en état.

Les bâtiments détruits jouissent, en cas de reconstruction, d'une majoration d'assurance du 60 %, ce qui nous permet d'espérer que cette usine, à laquelle MM. Heuby frères avaient voué tout leur esprit d'entre aide, de travail opiniâtre et de persévérance renaîtra de ses cendres. La population unanime sympathise avec eux dans cette période où patrons et ouvriers sont placés dans une situation des plus pénibles grâce à la proximité immédiate de la mauvaise saison.

Les dégâts mobiliers eux-mêmes sont plutôt restreints; on peut les évaluer de 20 à 25,000 fr. y compris les indemnités allouées pour les détériorations importantes causées par la pluie aux meubles épargnés comme à ceux qu'on a sortis dans les champs en prévision d'une extension de l'incendie aux autres bâtiments formant l'agglomération située au vent de la route.

On attribue cet incendie à l'échauffement d'un coussinet. Vendredi soir déjà, un petit foyer avait été soigneusement éteint; des ustensiles pleins d'eau avaient été placés dans son voisinage immédiat. A deux reprises, une ronde fut faite avec toutes lumières éteintes; la dernière eut lieu à 1 heure du matin et, à 2 heures, la toiture crevait sous la poussée des flammes. A minuit, l'agent de police du Sentier, M. Jaillet, accompagné de son chien policier, passa devant l'usine sans rien remarquer d'anormal. A 1 1/2 heure, une automobile fit le trajet aller et retour Sentier-Chez-le-Maitre sans que les occupants aient rien aperçu; l'incendie s'est donc développé avec une rapidité extraordinaire. On n'a heureusement pas à signaler d'accident de personne; nombreux sont les chapeaux de paille quelque peu carbonisés, les parapluies et manteaux perforés; deux sauveteurs l'ont échappé belle; une cheminée en carrons est tombée dans la cour intérieure et les a frôlés de manière à donner le frisson à tous les spectateurs de cet incident lequel aurait pu être d'une gravité certaine.

Samedi et dimanche, ce fut un véritable pèlerinage pour la population de La Vallée d'aller contempler les décombres. De l'usine complètement construite en bois il ne reste plus que la gigantesque cheminée de briques rouges et un monceau de rouages de tous genres, de poulies, d'arbres de transmission et de rails tordus par le feu. Ici et là un monceau de sciure, de poutres, de planches ou de foin fume encore. C'est un tableau qui vous peine grandement surtout si l'on a vu les propriétaires à la besogne, l'outillage perfectionné installé à grands frais et l'activité qui régnait dans cette véritable ruche de travailleurs auxquels nous réitérons notre plus cordiale sympathie.

* * *

Maintenant d'où vient ce nom de « Vers les Moulins ». Vers 1680, nous a dit quelqu'un, les habitants du Chenit, las de porter leur orge ou leur avoine au moulin de Bon Port (au bord nord-ouest du lac Brenet), demandèrent à Leurs Excellences de Berne le « droit de mouture ». Après maintes démarches, il leur fut accordé. Aussitôt, nos ancêtres se cotisèrent puis creusèrent le « canal » de dérivation des eaux de l'Orbe qui a été dernièrement encore remis en état. Ayant ainsi obtenu une petite chute, le moulin fut bientôt installé et le nom fut tout trouvé. Peu à peu, grâce à sa situation centrale et à ses facilités d'accès, la construction primitive ne cessa de s'agrandir. Le moulin disparut avec la construction des chemins de fer, soit vers le milieu du XIX^e siècle, pour faire place à une scierie à eau à laquelle vint se joindre un atelier de maréchalerie, puis de serrurerie, mais l'industrie du bois garda sa prépondérance.

Avant l'établissement des Forces de Joux, l'usine avait fourni l'éclairage à l'agglomération voisine du Sentier ; depuis l'arrivée de la puissante compagnie, les Moulins avaient conservé le droit de s'éclairer électriquement par leurs propres moyens. La force fournie par la turbine installée à l'extrémité du canal n'étant ni suffisante, ni régulière, c'étaient les Eaux de Joux qui fournissaient l'appoint nécessaire en temps normal comme en période de sécheresse.

On nous dit que plusieurs usines de la contrée ont offert leurs services aux sinistrés afin de leur aider à surmonter la période d'arrêt d'activité et leur permettre de conserver leur nombreuse clientèle. Cet acte de solidarité fait honneur à leurs auteurs et mérite d'être signalé.



Les Moulins peu avant l'incendie dont nous n'avons pas de photos. Considérons cela comme négligeable, puisque ces photos de sinistres, outre qu'elles sont sinistres !, n'apportent guère de renseignements sur les sites alors qu'ils étaient en pleine activité. Sur l'histoire des moulins du Sentier, consulter les ouvrages du professeur Piguet. Quant à la qualité de reproduction des textes, on nous excusera une fois encore en sachant dans quelles conditions les photos de ces articles ont été prises à la BC de Lausanne, lumière changeante et rapidité d'exécution – photos de plus de 500 articles ! -